



Bilan du Contrat Local de Santé du Pays Vesoul – Val de Saône

13 mai 2015

Mairie de Vesoul

Sommaire

- Modalités du Contrat Local de Santé 2011-2014
- Témoignages de 4 actions du CLS
- Travaux d'élaboration du Contrat Local de Santé 2015-2018

Le CLS 2011-2014

- Signature du CLS en décembre 2011, pour une durée de 3 ans
- Articulation autour de 6 axes stratégiques et déclinaison en 17 fiches actions
- Volets couverts:
 - Prévention et promotion de la santé,
 - Ambulatoire,
 - Santé environnementale,
 - Médico-sociale.
- Actions portées et mises en œuvre dans des démarches partenariales riches
- 40 000€ de financement ARS

Témoignages

- Sensibilisation à la nutrition et prévention des conduites addictives auprès des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées
- Expérimentation de bourses de stage et formation de maîtres de stage kinés
- Sensibilisation des élus à la qualité de l'eau
- Contribution à l'étude « Transports et Mobilité »

Favoriser l'accompagnement des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées sujettes à des comportements addictifs et à des troubles alimentaires

Intervenant : Delphine MESSELET, infirmière coordinatrice à l'AFTC

- Mise en œuvre par l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés
 - Sensibilisation à l'importance de l'hygiène alimentaire,
 - Action sur les conduites addictives.
- 24 bénéficiaires sensibilisés et 5 professionnels.
- Création de plusieurs partenariats dont Ireps antenne Haute-Saône, ANPAA-L'Escale et l'Association Craniopharyngiome Solidarité



Favoriser les stages des étudiants kinésithérapeutes sur le territoire

Intervenant : M. Christophe DINET, Responsable formation en Masso-Kinésithérapie, Institut de Formation de Professions de Santé du CHRU de Besançon

2 étapes :

1. Sensibiliser les kinésithérapeutes du territoire à l'accueil de stagiaires
2. Soutenir financièrement les étudiants venant en stage sur notre territoire

- 5 cabinets de kinésithérapie agréés à l'accueil de stagiaires sur notre territoire (*alors qu'un seul était agréé avant l'action*)
- 9 bourses de stage attribuées (*3 bourses/an à attribuer sur 3 ans*)



La formation en masso-kinésithérapie en Franche-Comté

- Sur 4 années :
 - 1 année concours à l'UFR Médecine de Besançon : Année Préparatoire aux Etudes des Métiers de la Rééducation
 - 3 années professionnalisantes de formation en alternance à l'institut de formation de Besançon (IFPS du CHRU)

La population des étudiants kinésithérapeutes

- 250 candidats inscrits en année concours dont 95% de bacheliers franc-comtois (SVT)
- Numerus clausus de 50 étudiants admis en formation par an
- Effectif total 2014-2015 de 158 étudiants :
 - Doubs : 76
 - Haute-Saône : 25
 - Jura : 40
 - Territoire de Belfort : 9
 - Hors région : 8

Le cursus des 3 années de formation en masso-kinésithérapie

- 3330 heures de formation :
 - 1860 h d'enseignement en institut
 - 1470 h de stage soit 42 semaines temps plein réparties sur l'ensemble des 3 années

Les terrains de stage clinique en Franche-Comté

- En secteur institutionnel : 28 sites
 - Les Centres Hospitaliers : 13
 - Les Centres de Rééducation : 8
 - Les SESSD, CLS, CSHLD, IME... : 7
- En secteur libéral : 106 cabinets dont 10 maisons de santé
 - Doubs : 60
 - Haute-Saône : 17
 - Jura : 24
 - Territoire de Belfort : 5

Parcours de stage type d'un étudiant kinésithérapeute

- En 1^{ère} année :
 - 2 semaines en libéral
 - 4 semaines en institution
- En 2^{ème} année :
 - 5 semaines en institution
 - 2 semaines en libéral
 - 5 semaines en institution
- En 3^{ème} année :
 - 8 semaines en institution
 - 5 semaines en libéral
 - 5 semaines en institution
 - 2 semaines de stage facultatif

Modalités d'affectation des étudiants en stage

- 350 affectations en stage par an dont 75% en Franche-Comté
- Pré-listes des terrains soumises aux étudiants :
 - 93 sites institutionnels
 - 106 cabinets libéraux
- Champs cliniques et établissements : minimum 2 CH, 2 CRF, 2 en Franche-Comté, tous les stages libéraux en Franche-Comté
- Parcours individualisés de stage : Préparation du projet professionnel
- Suivi pédagogique soutenu par un lien étroit entre l'équipe pédagogique de l'institut et les professionnels tuteurs

Perspectives d'évolution et actions mises en œuvre

- Potentiel d'augmentation du nombre de terrains de stage plus important en libéral qu'en institution
- Tendance à la qualité : notion de sites qualifiants
- Rencontres organisées à l'institut de formation à l'intention des professionnels tuteurs :
 - Volontariat des professionnels tuteurs
 - Formation des professionnels tuteurs

Sensibiliser et accompagner les collectivités dans leurs projets d'amélioration de l'eau

Intervenant : Laetitia GEORGES, chargée de mission au Pays Vesoul-Val de Saône

- Enquête réalisée auprès de 17 communes distribuant une eau agressive, confiée à l'Association de Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement (ASCOMADE).
- 1 réunion d'information et de sensibilisation auprès de 17 élus :
 - Restitution des résultats l'enquête,
 - Risques sanitaires et les droits et devoirs des collectivités,
 - Pistes de traitement,
 - Accompagnement techniques et financiers,
 - Témoignage du Syndicat des Eaux du Morillon.
- Partenaires : service Santé Environnement de l'ARS, l'ASCOMADE, Conseil Général de la Haute-Saône, l'Agence de l'Eau et les élus du Syndicat des Eaux du Morillon



Inscrire un volet « déplacement vers les lieux de transport » dans l'étude sur les transports et la mobilité réalisée dans le cadre du Contrat de Pays et du SCoT

Intervenant : Nathalie JABRY, directrice du Pays Vesoul-Val de Saône

- Etude réalisée par le bureau d'étude ITEM, à Besançon
- Téléchargeable sur le site du www.scot-vesoulvaldesaone.fr
- Seulement 30% des communes du Pays, représentant 70% de la population totale, sont desservies par au moins une ligne de transport en commun
- Les modes actifs et les pratiques alternatives à la voiture sont faiblement développées



Elaboration du CLS 2015-2018

- Signature prévue à l'automne 2015
- Implication des acteurs et concertation pour l'élaboration du CLS
- 3 groupes de travail thématiques ouverts à inscription :
 - Ambulatoire 2 juin 2015 à 9h30
 - Prévention et promotion de la santé 2 juin 2015 à 13h30
 - Santé environnementale 3 juin 2015 à 9h30



Merci de votre attention